



## **EXTENSION DU RESEAU DE TRAMWAY DE MARSEILLE DE LA RUE DE ROME A LA PLACE DU QUATRE SEPTEMBRE**

### **AVIS DE CONCERTATION PREALABLE**

Dans le cadre du développement de son réseau de transports collectifs en site propre, en cohérence avec le Plan de Mobilité 2020-2030 ainsi que le volet Mobilité du Plan « Marseille en Grand », la Métropole Aix-Marseille-Provence engage le prolongement du réseau de tramway de Marseille.

Le projet consiste à prolonger le réseau de tramway de Marseille vers l'ouest de la rue de Rome à la place du Quatre Septembre, dans les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.

La concertation préalable sur le projet se déroulera **du 22 mars 2023 au 30 avril 2023 inclus**.

Portée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, et en application de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, la concertation préalable permettra au public de prendre connaissance du projet et de donner son avis sur les grands principes de l'opération.

Pour s'informer sur le projet, différents documents seront disponibles sur les lieux d'exposition suivants (plaquettes de présentation du projet, panneaux d'exposition, dépliants d'information) et consultables sur le site internet [www.registre-numerique.fr/tramway-T2-4septembre](http://www.registre-numerique.fr/tramway-T2-4septembre)

#### **Métropole Aix-Marseille-Provence**

Le Pharo, 58 boulevard Charles Livon - 13007 Marseille  
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

#### **Mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements**

61 La Canebière – 13001 Marseille  
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h10 et de 13h10 à 16h30

#### **Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements**

125 rue du Commandant Rolland – 13008 Marseille  
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Pour formuler des observations et propositions sur le projet :

- des registres papiers seront mis à la disposition du public dans les trois lieux dédiés à la concertation, aux jours et aux horaires d'ouverture indiqués
- un registre numérique sera accessible sur internet pendant toute la durée de la concertation à l'adresse suivante [www.registre-numerique.fr/tramway-T2-4septembre](http://www.registre-numerique.fr/tramway-T2-4septembre)

Une réunion publique de lancement de la concertation préalable est prévue :

- Le **22 mars 2023 à 18h** au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Hémicycle du Pharo - 58 boulevard Charles Livon (13007, Marseille)